Pascal Ducrot
© DR

ÉCONOMIE

Pascal DUCROT

Président de la Fédération du Bâtiment de l'Indre

Chef d'entreprise de gros œuvre et génie civil dans le sud de l'Indre, Pascal Ducrot a pris la tête de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre le 3 février 2020. Après plus d'un an de recul, il nous explique les missions de la Fédération, la nécessaire relance économique et l'intérêt qu'il porte à la formation des jeunes.

Publié le 23 mars 2021

La Fédération Française du Bâtiment est née en France en 1877. Quelles sont ses missions ?

Elle défend les intérêts des entreprises du BTP sur le plan individuel (accompagnement personnalisé sur le droit du travail, les marchés publics, etc.) mais aussi sur un plan national en agissant auprès des décideurs et parlementaires locaux. Ce fut dernièrement le cas avec le combat remporté pour le plein accès au chômage partiel lors de la première période de confinement en mars 2020.
Au sein de la Fédération de l'Indre, nous avons 380 adhérents qui emploient près de 2 400 « compagnons ». De l'artisan seul à son compte à l'entreprise de plus de 50 salariés, notre service s'adapte à la demande. 87 % de nos adhérents sont des entreprises artisanales de moins de 10 salariés. Notre Fédération fédère l'ensemble des professionnels du secteur : plombiers, maçons, charpentiers, couvreurs, électriciens, peintres, métalliers, plâtriers…

Comment la Fédération de l'Indre accompagne t-elle ses adhérents dans la crise sanitaire ?

Nous avons tout d'abord trouvé des masques pour leurs salariés dès le mois d'avril 2020 et mis en place une cellule de crise 7 jours sur 7 pour répondre aux interrogations des professionnels. Nous étions en relation avec la Préfecture pour organiser au mieux les conditions sanitaires qui nous ont permis de poursuivre l'activité.
Parallèlement, anticipant les premiers effets de la crise, nous avons alerté très tôt les collectivités locales et les bailleurs sociaux sur la nécessité de poursuivre leurs projets et de maintenir la commande publique. Depuis 6 mois, les appels d'offres enregistrent une baisse. Il est impératif d'assurer la continuité de l'activité et de donner de la visibilité. C'est vraiment ce que nous attendons de la relance !
Le message que je souhaite également faire passer aux particuliers, c'est qu'il n'y a pas lieu de différer les travaux envisagés. Ils peuvent avoir confiance au protocole sanitaire très strict des artisans et entreprises qui interviendront. Faire réaliser des travaux, c'est sauver nos artisans et nos emplois et c'est aussi donner de la valeur à son patrimoine immobilier.

Vous représentez une grande diversité de métiers…
Y a-t-il un savoir-faire particulier dans l'Indre ?

Le bâtiment compte 65 métiers, et ces métiers ont tous de l'avenir. Ils se renouvellent sans cesse et représentent un vrai savoir-faire qui fait honneur à notre pays. Nous ne sommes pas en manque de compétences ! Nous avons des entreprises de confiance qui sont capables de réaliser des chantiers de grande ampleur. Ici, nous avons un réel savoir-faire pour les travaux de restauration du patrimoine avec des techniques autour de l'utilisation de la chaux et de la taille de pierre à forte plus-value.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux jeunes qui hésitent à se lancer dans les métiers du bâtiment ?

Le bâtiment reste un des derniers secteurs où l'ascenseur social fonctionne encore. Un salarié qui débute au premier niveau peut encore gravir les échelons et devenir conducteur de travaux et pourquoi pas lui aussi devenir chef d'entreprise !
Favoriser la découverte de nos métiers et l'apprentissage reste une priorité. Nous organisons les « Coulisses du Bâtiment » un rendez-vous annuel qui permet aux collégiens (mais aussi aux demandeurs d'emploi) de découvrir un chantier de BTP. La dernière édition à l'automne dernier a réuni 500 collégiens ! Le CFA du BTP compte actuellement 286 apprentis, effectifs qui restent stables et montrent l'attachement que nos métiers suscitent. Dans le bâtiment, nous assurons l'avenir car former des jeunes maintenant, c'est être assuré de trouver des collaborateurs qualifiés quelques années plus tard !
La Fédération du Bâtiment de l'Indre participe en outre activement à la formation des entreprises et de leurs compagnons : devenir chef d'équipe, montage et démontage d'échafaudage, certifications diverses, un accompagnement important pour professionnaliser les salariés et faire évoluer les entreprises. Autant d'actions qui œuvrent pour la professionnalisation.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36